

Nombre de Membres

Afférents au Conseil : 15

Présents : 13

Ayant pris part à la décision : 14

Séance du 12 JUIN 2023

N° D2023_034

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-quatre octobre à 20 H, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Bernard REY.

Etaient présents : M. Bernard REY, Maire, Mme Emmanuelle CARGNELLI, M. Christophe COTTAREL, M. Marc SOLFOROSI, **Adjoints au Maire.**

MMES Claire ANDRIEUX, Brigitte FROMONT, Caroline PFLIEGER-LEGOUGE, Frédérique POINTON-SCHOENAUER, MM Jean-Pierre KLEIN, Jean-Claude LAMBERT, Florent PATIN, J-P PILLON, Frédéric VIENOT, **Conseillers municipaux.**

Absent(s) excusé(s): Sylvie CHASSAGNE (pouvoir donné à Mme E. CARGNELLI) Gilles BRIENS

Secrétaire de séance : Marc SOLFOROSI

Date de la convocation : 5 juin 2023

Date de l'affichage : 5 juin 2023

OBJET : - RETRAIT DE LA DELIBERATION N°D2023_021 du 29 avril 2023 – PORTANT AUTORISATION AU MAIRE DE DEPOSER UNE DECLARATION PREALABLE POUR LE CHANGEMENT DE DESTINATION DE LA MAISON ZINDERSTEIN

M. le Maire explique au conseil municipal qu'il y a lieu de retirer la délibération n°D2023_021 portant autorisation au Maire de déposer une déclaration préalable pour le changement de destination de la maison Zinderstein, située en zone UBz.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune ne permet pas actuellement le changement de destination des habitations existantes en zone UBz.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de retirer la délibération n°D2023_021.

Ainsi fait et délibéré ce jour
Le Maire, Bernard REY



**Le secrétaire de séance,
Marc SOLFOROSI**

Certifié exécutoire
après réception en Préfecture le
et publication du 13.06.2023

Accusé de réception en préfecture
001-210103396-20230612-D2023_034-DE
Date de télétransmission : 13/06/2023
Date de réception préfecture : 13/06/2023